

Hommage à la mémoire de feu Monsieur Pierre Rosario DOMINGUE



**Premier *Chief Executive Officer*
du 17 octobre 2006 au 11 décembre 2020 de la *Law Reform Commission*
(créée en vertu du *Law Reform Commission Act*)**

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre CEO, Me. Pierre Rosario Domingue, décédé le 11 décembre dernier à l'âge de 60 ans.

Monsieur Domingue a été nommé CEO de la *Law Reform Commission* le 17 octobre 2006 pour un contrat d'un an, avant d'être reconduit de manière permanente à son poste le 17 octobre 2007.

Au cours des quatorze dernières années, sous sa direction, la Commission a soumis au ministre de la Justice 150 rapports et documents sur divers aspects des lois de Maurice devant être réformés.

Les recommandations contenues dans les rapports et documents soumis sous sa supervision visent, entre autres, à :

1. Renforcer l'état de droit, consolider la bonne gouvernance et la démocratie et renforcer le système de protection des droits humains ;
2. Améliorer le système judiciaire, y compris les procédures civiles et les modes alternatifs de résolution des conflits, le fonctionnement de la profession juridique et la fourniture de services juridiques ;
3. Moderniser le système de justice pénale ;
4. Rénover le droit pénal conformément aux normes des droits humains et aux meilleures pratiques internationales ; et

5. Adapter le Code Civil Mauricien et le Code de Commerce aux enjeux contemporains et améliorer l'infrastructure juridique des entreprises.

Avocat et juriste pointilleux et doté d'une immense culture juridique, universitaire de grande envergure ayant formé toute une génération de futurs avocats et magistrats, il commandait le respect et l'admiration de tous ceux qui ont eu la chance et l'honneur de le côtoyer.

Durant tout le temps qu'il a été à la tête de la *Law Reform Commission*, il a su ériger les droits humains en étalon or à l'aune duquel tous les documents de la Commission étaient préparés. Car Monsieur Domingue était, d'abord et avant tout, un humaniste. Il considérait que le droit avait pour mission de protéger les plus faibles et les personnes en état de vulnérabilité, et il a fait de sorte que cette vision traverse tous les travaux entrepris par la Commission.

Faisant montre de qualités humaines exceptionnelles, il a toujours fait passer les intérêts de la Commission avant les siens propres, tout en prêtant une oreille attentive à son personnel. Homme perfectionniste, il ne ménageait pas sa peine tant que les documents rédigés n'étaient pas peaufinés, tant sur le fond que sur la forme. Et ce, puisque Monsieur Domingue pensait que le droit se devait d'être accessible au plus grand nombre, au juriste aguerrri comme au citoyen lambda. Que les lois ne devaient pas être confisquées au profit d'une intelligentsia et être le pré carré ou encore la chasse gardée d'une élite. Selon lui, puisque nul, comme le dit l'adage, n'est censé ignorer la loi, celle-ci se doit de s'échapper des murs du Parlement et des prétoires des tribunaux pour descendre dans la rue et parler à tout un chacun.

Privilégiant la fonction sur le statut, il préférait une discrète efficacité plutôt qu'un vacarme vide de sens. Tandis que certains portent leur réussite tel un étendard sous des dehors ostentatoires, c'est moralement qu'il avait ses élégances.

Monsieur Pierre Rosario Domingue nous a hélas quittés trop tôt, mais il restera pour toujours dans nos mémoires et dans nos cœurs, et l'héritage intellectuel qu'il aura laissé lui survivra et saura en inspirer d'autres.

La *Law Reform Commission* tient à exprimer ses plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Domingue, et en particulier à son épouse Lydie et ses enfants, ainsi qu'à ses proches.

Le 23 décembre 2020